

Au Sahel, l'échec de la stratégie française de contre-insurrection

Introduction

Lancée le 11 janvier 2013 au Mali, l'intervention militaire française destinée à combattre les groupes armés djihadistes (GAD) s'est avérée être un échec. Si elle a initialement permis de repousser les GAD qui menaçaient Bamako avant de s'étendre à cinq États rejoignant la lutte antiterroriste au sein du G5-Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), ses objectifs finaux, limiter l'action des GAD et restaurer l'autorité et la puissance militaires des États sahéliens, n'ont pas été atteints. Après presque dix années d'effort militaire, les djihadistes n'ont rien perdu de leur capacité comme en témoigne les attaques meurtrières qu'ils ont mené il y a peu au Mali et au Burkina Faso.¹ Les coups d'Etat militaires survenus récemment dans ces deux pays démontrent également que l'objectif de stabilisation politique est loin d'être rempli.² La présence militaire française est critiquée par les populations³ et par les États qui l'accusent de violer leur souveraineté.⁴ Au Mali, la détérioration des relations avec la France depuis le coup d'Etat du colonel Assimi Goïta a finalement abouti au retrait du dernier soldat français le 31 août 2022. De même, des tensions avec le gouvernement burkinabé du capitaine Ibrahim Traoré ont conduit à l'annonce du retrait des troupes françaises du Burkina Faso le 25 janvier 2023.⁵

Si le retrait de l'armée française n'est pas comparable à celui des États-Unis en Afghanistan, « le bilan n'en est pas moins désastreux et il convient de ne pas se voiler la face ».⁶ Au regard des moyens engagés, le plus vaste déploiement militaire français depuis la guerre d'Algérie,⁷ comment se fait-il qu'aucun résultat tangible n'ait été atteint ? Une analyse de l'intervention au prisme de sa propre stratégie de « contre-insurrection » (COIN) permet d'apporter des éléments de réponse à cette question. Elaborée au cours de période coloniale et de la guerre froide, cette stratégie conçoit la lutte contre les insurrections comme une entreprise plus politique que militaire. Elle repose sur la prise en compte des tensions sociales qui traversent la société en crise et des « besoins » qui mènent la population à soutenir les insurgés. Lorsque ces facteurs de la conflictualité sont bien compris, des réformes politiques visant à y répondre doivent permettre de couper l'herbe sous le pied de l'insurrection en sapant son soutien populaire. Dans le contexte sahélien, la vision française des djihadistes, fortement teintée d'idéologie, est cependant venue fausser la réflexion sur la nature de l'insurrection et sur les griefs populaires qu'elle exploite. Des intérêts politiques et économiques partagés par la France et certains gouvernements Sahéliens s'opposent également à ce que des mesures

¹ Human Right Watch, « Mali : Massacres coordonnés perpétrés par des groupes armés islamistes », 27 Octobre 2022.

² Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « La France au Sahel : les raisons d'une défaite », *S.E.R. « Etudes »*, 6 Juin 2022, p. 19, 23.

³ Rémi Carayrol, « Au Mali, les soldats français commencent à 'fatiguer' les civils », *CQFD*, n°185, Mars 2020.

⁴ Michel Goya, « Barkhane – Une analyse de l'engagement militaire français au Sahel », Institut Montaigne, 16 Février 2021.

⁵ Jean-Marc Gravellini, « Retrait des forces armées françaises au Burkina Faso : quelles conséquences sur la stratégie française au Sahel ? », Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 3 Février 2023.

⁶ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « La France au Sahel : les raisons d'une défaite », *S.E.R. « Etudes »*, 6 Juin 2022, p. 19.

⁷ Ibid.

adéquates soient prise pour lutter contre les GAD. L'intervention française a donc été condamnée. Si rien n'est fait pour tirer des leçons de cet échec militaire et développer une compréhension plus profonde des causes de succès du terrorisme au Sahel, trouver une issue favorable à la crise sera difficile.

1. La stratégie française de contre insurrection

Genèse coloniale d'une stratégie politique

Interrogé à l'assemblée nationale le 23 Janvier 2020, le général François Lecointre, chef d'état-major des armées, a présenté la stratégie de stabilisation poursuivie par les militaires français au Sahel comme « une stratégie de gestion de crise centrée sur les populations et sur leur perception du développement de la crise ». ⁸ Le chef d'état-major a souligné le fait que cette stratégie, ayant les populations pour objet, constitue pour les militaires français un héritage de l'époque coloniale. Durant cette période, des généraux comme Lyautey ou Gallieni ont en effet développé une forme de guerre visant à pacifier les nouvelles colonies (Algérie, Indochine, etc.) par la conquête « des cœurs et des esprits » de leurs habitants. ⁹ La « pacification » passe par des opérations visant à terroriser les populations pour briser leur esprit de résistance (razzias) mais aussi par des actions visant à les convaincre du caractère bénéfique de la colonisation afin de leur faire accepter cette autorité nouvelle. En Algérie, on crée par exemple des « bureaux arabes » qui administrent les populations et leur offrent des services. ¹⁰

Au cours de la décolonisation et de la guerre froide, cette stratégie dites de la contre-insurrection (COIN) évolue tout en restant centrée sur les populations : l'objectif demeure la conquête du « terrain humain » (selon les mots des militaires) qui doit permettre de couper les mouvements insurrectionnels de leur soutien populaire. Si pour Mao Zedong, « la guérilla doit se déplacer parmi les gens comme un poisson nage dans la mer », pour les militaires français, il importe de faire le vide autour de ce poisson afin de l'asphyxier. Pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, les moyens utilisés dans le but d'atteindre cet objectif donnent un caractère de plus en plus politique à la guerre contre-insurrectionnelle. La situation politique précédant l'insurrection étant considérée comme ce qui l'a causé, la COIN doit chercher à faire advenir des réformes qui éteignent ces causes politiques de l'insurrection : « la contre-insurrection ne devrait jamais consister à rétablir le *statu quo* [politique] *ante* ». ¹¹ Pendant la guerre d'Algérie, le Lieutenant-Colonel David Galula souligne l'importance d'une « cause claire » et d'une « base idéologique » pour la COIN : « La sagesse et l'opportunité (...) exigent que le contre-insurgé se dote d'un programme politique destiné à couper autant que possible le vent dans les voiles de l'insurgé ». ¹² Galula prône la création d'un parti politique visant à mobiliser les populations du côté contre-insurgé. Ainsi, la guerre contre-insurrectionnelle tend

⁸ Bruno Charbonneau, « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle », *Bulletin Francopaix*, Vol. 5 n° 1, UQAM, Montréal, Janvier 2020, p. 3 s.

⁹ Michael Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection », Étude 90, IRSEM, novembre 2021, p. 13.

¹⁰ Ibid., p. 20.

¹¹ Ibid., p. 30.

¹² Ibid., p. 34.

à devenir une compétition idéologique et politique entre les insurgés et le pouvoir colonial. Chaque camp est armé d'un modèle de société concurrent qui vise à rallier la population de son côté afin d'isoler l'adversaire. Pour les français, cette stratégie se traduit en pratique par des actions centrées autour de ce qu'ils perçoivent comme le besoin des populations. Il s'agit par exemple de la mise en place de « sections administratives spéciales » qui construisent des infrastructures et offrent des services, ou, de réformes comme celles visant à offrir plus de droits aux femmes algériennes afin de démontrer la bienfaisance du pouvoir colonial.¹³ La terreur (razzias, torture) et la manipulation (propagande) jouent cependant un rôle tout aussi important dans le combat pour le soutien populaire.

Restaurer la légitimité du pouvoir politique

Suite aux indépendances des années 1960 et à la fin de « l'empire colonial » français, la COIN doit s'adapter au nouveau contexte postcolonial. Désormais, lorsqu'elle intervient dans les Etats africains nouvellement indépendants, la France ne le fait plus pour « asseoir sa propre légitimité et servir sa domination (...) elle agit pour consolider une nation hôte, c'est-à-dire que bon nombre des activités politiques auxquelles se livraient les armées coloniales (...) ne sont plus appropriées ». ¹⁴ Au Tchad, le président François Tombalbaye invoque en 1968 les accords de défense avec la France pour solliciter une aide militaire face à la rébellion du Front de Libération National du Tchad (FROLINAT). Les populations, leurs conditions et leurs besoins sont toujours au centre de la compréhension française de la crise. Ainsi, selon un rapport du Quai d'Orsay, le succès de la rébellion découle de l'isolement de la capitale tchadienne, de son administration et de son armée « désormais coupées de tout contact avec les populations qui leur sont de plus en plus hostiles, en conséquence d'une longue suite d'exaction assortie de répression aveugles et brutales ». ¹⁵ Si les causes de l'insurrection continuent d'être définies d'un point de vue socio-politique, les mesures prises pour y répondre ont perdu ce caractère qu'elles avait en Algérie. Plutôt que de construire des infrastructures ou de tenter des réformes (même de façon limitée et opportuniste), il s'agit de réformer l'armée et l'administration tchadienne afin d'améliorer leur éthique et leurs pratiques de gouvernement. ¹⁶ En Avril 2013, le Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentation du ministère français de la défense publie un document intitulé « Contre-insurrection » qui définit clairement la nouvelle forme de la COIN postcoloniale. Elle reste une stratégie à caractère politique dont l'objectif est de restaurer la légitimité du pouvoir contesté par l'insurrection. Les actions du pouvoir politique ayant causé la rébellion, la COIN doit comporter un projet de réforme clair visant à regagner le soutien des populations en concurrençant le contre-projet politique des insurgés : « Pour permettre la réconciliation de la nation-hôte, la contre-insurrection exige un objectif politique clair qui s'appuie sur un projet rénové de 'contrat social' (...) pour le pays ou la région considérée, afin de concurrencer le projet insurgé. Elle ne peut se contenter de rétablir, ni même

¹³ Neil MacMaster, "Burning the Veil, The Algerian War and the 'emancipation' of Muslim women, 1954-62", Manchester University Press, Manchester, 2020.

¹⁴ Michael Shurkin, IRSEM, p. 38.

¹⁵ Marielle Debos, Nathaniel Powell, « L'autre pays des 'guerres sans fin', Une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) », *Les Temps Modernes*, n° 693-694, Gallimard, p. 221-266, p. 226.

¹⁶ *Ibid.*, p. 227 s.

seulement de consolider, l'ordre existant, qui a montré ses limites en laissant émerger (...) une insurrection ». ¹⁷ L'attribution de la part politique de la COIN à « l'Etat-hôte » marque la rupture avec l'approche coloniale. Désormais, « seul un pouvoir autochtone légitime aux yeux de la nation-hôte peut conduire ce projet politique alternatif ». ¹⁸ Les forces d'interventions françaises sont là pour offrir l'espace et le temps nécessaires aux réformes en agissant dans les limites fixées par un Etat souverain : « la contre-insurrection vise à recréer les conditions qui permettent la restauration du lien social au sein d'une nation-hôte souveraine. Les forces d'interventions ne cherchent pas à imposer un ordre allogène (...). Elles n'agissent qu'en appui d'une structure politique locale. Dans tous les cas, c'est le système politique autochtone qui (...) contraint leur action ». ¹⁹

Si elle a délaissé les actions politiques caractéristiques de l'époque coloniale pour se concentrer sur les opérations militaires, la doctrine française actuelle véhicule toujours une compréhension politique des conflits insurrectionnels. D'après celle-ci, le manque de légitimité de l'Etat cause le succès de l'insurrection, l'affaiblissement de la rébellion et la résolution de la crise doivent donc passer par le ralliement des populations au travers de la « rénovation du contrat social » et de réformes politiques entreprises par la « nation hôte ». De fait, cette doctrine semble presque se rapprocher de la conception « positiviste » des conflits qui voit en eux une occasion de résoudre des tensions existantes au sein de la société. ²⁰ Pour atteindre l'objectif de renforcement de la légitimité de l'Etat et rendre moins attrayante l'offre politique alternative des insurgés, un moyen essentiel est d'identifier les besoins des populations auxquels l'insurrection répond et d'agir sur eux. Une bonne analyse de ces besoins conditionne donc l'efficacité de la stratégie COIN. A ce niveau, depuis 2013, les besoins des populations du Sahel semblent surtout avoir été conçus en termes de sécurité « physique » comme en témoigne le caractère majoritairement militaire et sécuritaire des réformes entreprises par Etats de la région. Ceux-ci se focalisent sur la réorganisations et l'entraînement de leurs forces armées nationales avec l'aide de la France et d'autres partenaires internationaux tandis que les forces françaises cherchent à éliminer les GAD.

Cette approche relève d'une conception limitée de la sécurité qui s'oppose à celle développée par la Commission sur la sécurité humaine des Nations Unies en 2003. Affirmant la nécessité d'un nouveau « paradigme de sécurité », la commission a créé le concept de « sécurité humaine ». D'après lui, la sécurité ne doit pas se réduire à celle de l'Etat et de ses frontières, à l'absence de violence physique, mais doit inclure la situation des populations au regard des Droits de l'homme et du développement. ²¹ La « sécurité humaine » prend en compte la situation économique et sociale des populations et conçoit un faible niveau de vie ou le non-respect des droits humains comme des sources possibles d'insécurité. Une telle conception aurait pu pousser les stratèges français et africains à cibler davantage les besoins populaires

¹⁷ « Contre insurrection », Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation, p. 19.

¹⁸ « Contre insurrection », Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation, p. 19.

¹⁹ « Contre insurrection », Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation, p. 31.

²⁰ Bettina Engels, « Gestion de la crise sécuritaire au Burkina Faso : Perspectives de développement et de la société civile en matière de prévention des crises », Rosa Luxemburg Stiftung Bureau Régional Afrique de l'Ouest, Dakar, Décembre 2021, p. 7 s.

²¹ Ibid.

d'ordre politique ou économique qui jouent, comme on le verra, un rôle déterminant dans les succès du djihadisme au Sahel. Cependant, il n'en est rien car des facteurs idéologiques ainsi que des intérêts politiques et économiques se sont opposés à ce que les besoins des populations soient correctement pris en compte, en dépit de leur importance stratégique affirmée.

1. Une compréhension erronée du djihad en Afrique de l'Ouest

Le djihad sahélien au prisme de l'antiterrorisme

Au Sahel, la France et ses alliés Africains perçoivent leur adversaire djihadiste au travers d'un prisme idéologique « antiterroriste » qui les rend inapte à comprendre la nature de cet ennemi, de ce qui le motive et cause ses succès. Ce facteur idéologique est déterminant car en mettant l'accent sur la dimension religieuse de l'insurrection djihadiste, il dissimule les causes politiques et sociales qui lui permettent de prendre racine dans les pays sahéliens. Cette vision idéologiquement biaisée constitue un obstacle pour la stratégie COIN dont l'efficacité dépend d'une bonne compréhension des besoins populaires que l'insurrection exploite.

La vision des djihadistes sahéliens véhiculée par la France s'apparente à une forme française de la « guerre contre le terrorisme » lancée par les États-Unis après les attentats du 11 septembre 2001.²² Les djihadistes, « brutaux » et « fanatiques », sont présentés comme les membres d'un mouvement terroriste global en lutte contre la liberté et la démocratie.²³ La capacité à recruter des GAD est attribuée à la force de leur communication, la « globalisation et le perfectionnement des technologies de l'information » étant censés leur permettre de diffuser largement leurs messages²⁴ et de mettre en place des « stratégies cognitives » attirant les nouvelles recrues.²⁵ L'emphase mise sur l'origine idéologique du djihadisme par les occidentaux tend à faire de la lutte antiterroriste un « choc des civilisations ». Selon cette vision manichéenne, le président français et son ministre de la défense dénonçaient en 2013 une « abomination » djihadiste à « éradiquer »²⁶ afin de protéger les valeurs libérales. Considérer une idéologie d'ampleur globale comme le seul moteur des GAD contribue cependant à les dépolitiser et à exclure de la réflexion stratégique les facteurs socio-politiques locaux responsables de leurs succès. Ce phénomène est amplifié par l'idée selon laquelle le djihadisme est un « 'phénomène étranger' » au Sahel, « organisé et dirigé par des acteurs extérieurs, ou fondé sur une 'idéologie étrangère' ».²⁷ L'idéologie religieuse des djihadistes serait en effet

²² Stephen W. Smith, "In Search of Monsters, Stephen W. Smith on the French intervention in Mali", *London Review of Books*, Vol. 35 n° 3, Février 2013.

²³ Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire au Mali, à Paris le 11 janvier 2013, URL : <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2013/01/11/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-lintervention-militaire-au-mali-a-paris-le-11-janvier-2013>.

²⁴ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « L'Islam d'Afrique, Au-delà du djihad », Vendémiaire, Paris, 2021, p. 107.

²⁵ Mathéo Malik, Marin Saillofest, « La Guerre de vingt ans, conversation avec Marc Hecker », *Le Grand Continent*, 11 Septembre 2021.

²⁶ Face à l'abomination, l'appel d'Hollande à Poutine et à l'Europe », JDD, 16/11/15 ; Jean Yves Le Drian, discours au conseil de sécurité des Nations Unies, 30/10/17, Europe 1, 13 Janvier 2013.

²⁷ Ibrahim Yahaya Ibrahim, « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote*, n° 172, La Découverte, 2019, p. 87-100, p. 97.

d'inspiration salafiste ou wahhabite, des tendances religieuses originaire de la péninsule arabique, extérieures au Sahel et à son islam Soufi réputé pacifique.²⁸ Une telle conception renforce l'idée d'une lutte contre un mouvement terroriste global et dissimule l'importance du contexte local. En Afrique de l'Ouest, ce phénomène n'est pas nouveau, le gouvernement et les militaires français ont souvent dénoncé des insurrections, religieuses ou non, comme étant le fait d'acteurs étrangers. Lors de la période coloniale, les soulèvements nationalistes et religieux survenant en Afrique occidentale française sont présentés comme un complot islamique appuyé par l'Allemagne ou l'empire Ottoman.²⁹ Pendant la guerre froide, les opposants au gouvernement tchadien, proche de la France, sont dénoncés comme étant aux ordres de la Lybie de Kadhafi. Les officiels français analysent ainsi la situation « en surinterprétant les facteurs extérieurs ».³⁰ La vision des GAD comme des acteurs étrangers motivés par l'idéologie a eu des conséquences sur la façon dont les besoins des populations sahéliennes ont été perçus et en conséquence, sur l'effectivité de la stratégie COIN.

Au travers du prisme idéologique « antiterroriste », les djihadistes ont été perçus avant tout comme une menace pour la sécurité physique des populations ce qui « restreint, sinon exclut, toutes les alternatives non-militaires » de résolution du conflit. Pour les militaires français et les Etats sahéliens, il s'agit alors de satisfaire une demande de protection des populations. Ainsi, la réponse apportée a consisté essentiellement en un effort de destruction des GAD devant offrir le temps et l'espace nécessaire pour former les armées nationales afin qu'elles puissent ensuite prendre le relai. La réorganisation et l'entraînement des forces armées malienne (FAMA), dont la faiblesse est vue comme une cause du succès initial des djihadistes, a justifié plusieurs missions européennes (EUTM, Takuba) et françaises jusqu'au retrait de Barkhane. Cela s'est fait « à grand frais ».³¹ En 2019, le Mali avait reçu 1 milliard de dollars d'aide extérieure depuis 2013, son budget militaire est passé de 6 à 22% des dépenses publiques de 2013 à 2018. Ces efforts n'ont pas eu d'effet notable puisque la situation sécuritaire ne cesse d'empirer.³² Si la forme postcoloniale de la COIN assigne à la « nation hôte » les réformes devant reconquérir « les cœurs et les esprits » et à la puissance intervenante l'effort militaire qui doit les protéger, le gouvernement français et les forces de Barkhane ont néanmoins pris des mesures censées améliorer les conditions de vie des populations et créer des relations de confiance avec elles.³³ Largement médiatisés, le creusement de puits, la fourniture de services médicaux³⁴ et l'aide publique au développement³⁵ n'ont eu que des effets très superficiels. En effet, de telles mesures ne peuvent suffire à résoudre les problèmes socio-politiques, occultés par le prisme idéologique de « l'antiterrorisme », qui sont en réalité à l'origine du succès des GAD au Sahel.

²⁸ Ibid.

²⁹ Pérouse de Montclos, « L'Islam d'Afrique », p. 282.

³⁰ Debos, Powell, « L'autre pays des guerres sans fin », p. 223.

³¹ Shurkin, IRSEM, p. 63.

³² Fondation Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) bureau Afrique, « Dans le centre du Mali, victimes et bourreaux vivent ensemble », Rapport d'enquête, Novembre 2022, p. 7.

³³ IRSEM, Shurkin, p. 60 s.

³⁴ Ibid.

³⁵ Aline Leboeuf, Hélène Quénot-Suarez, « La politique africaine de la France sous François Hollande, Renouveau et impensé stratégique », Institut français des relations internationales (IFRI), 2014, p. 37.

Histoire passée et causes actuelles du djihad en Afrique de l'Ouest

Une mise en perspective historique permet de faire apparaître les grandes tendances que recouvrent les insurrections religieuses au Sahel et plus largement, en Afrique de l'Ouest. Leur histoire dans la région est longue et s'oppose ainsi au discours antiterroriste actuel qui les décrit comme un phénomène nouveau et porté par une idéologie importée de l'étranger. Le XIX^{ème} siècle constitue déjà un « âge d'or » pour les « révoltes islamiques » en Afrique de l'Ouest. De nombreux Etats sont fondés par des chefs religieux ou créés lors de djihads : émirat du Liptako en 1810 (région de l'actuel Burkina Faso aujourd'hui marquée par l'activité des GAD), empire toucouleur du chef religieux Oumar Tall (Sénégal, 1848-1893), califat de Sokoto (Niger et Nigéria, 1804-1903), etc. A l'époque, les révoltes de type mahdiste « se répandent comme une trainée de poudre à travers le Sahel »³⁶ en restant toutefois « éphémères et guère connectées entre-elles ».³⁷ Si ces soulèvements aspirent souvent en parole à créer une « Oumma » (communauté des croyants) sans frontières d'échelle régionale voir globale, ils reposent tout autant sur les principes universels de justice présents dans le Coran.³⁸ Souvent dirigées contre une autorité politique considérée comme tyrannique (tels les soulèvements mahdistes), les insurrections religieuses remettent en cause les règles fiscales ou l'ordre socio-politique établi.³⁹

Les insurrections religieuses survenues en Afrique de l'Ouest sont loin de reposer uniquement sur une idéologie religieuse radicale. Comme en témoigne son usage par des acteurs aux intérêts parfois opposés, la rhétorique islamique permet surtout de légitimer le recours à la violence et constitue un instrument permettant de mobiliser par-delà les clivages ethniques, communautaires ou sociaux. De fait, « La religion musulmane a été le ciment des grands empires sahéliens du XIX^{ème} siècle »⁴⁰ tout en structurant des mouvements contestant leur autorité et leur hiérarchie sociale. Fondé vers 1804 par le djihad d'Ousman dan Fodio, le califat de Sokoto, est touché autour de 1900 par de nouveaux djihads qui mobilisent cette fois les « déclassés » contre son aristocratie peul.⁴¹ Au cours de la domination française, « la religion musulmane continue de fournir les arguments moraux et politiques de la contestation de l'ordre colonial ».⁴² Au Mali en 1916 et au Niger en 1917 mais aussi en Lybie et au Sénégal, le djihad recoupe des revendications nationalistes et anticoloniales.⁴³ Au cours de sa lutte pour l'indépendance, le FLN algérien mobilise une rhétorique marxiste ou nationaliste à destination de l'étranger et des élites urbaines tout en insistant sur « les valeurs islamiques et traditionnalistes de son combat » afin de rallier les masses rurales.⁴⁴ En continuité avec ce passé, l'idéologie religieuse est utilisée aujourd'hui par des « entrepreneurs djihadistes » qui

³⁶Pérouse de Montclos, « L'Islam d'Afrique », p. 282.

³⁷ Ibid., p. 286.

³⁸ Ibid., p. 107.

³⁹ Ibid., p. 125, 285.

⁴⁰ Ibid., p. 291.

⁴¹ Ibid., p. 285.

⁴² Ibid., p. 124.

⁴³ Yvan Guichaoua, Mathieu Pellerin, « Faire la paix et construire l'Etat, Les relations entre pouvoir central et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali », IRSEM, *Etudes* n° 51, 2017, p. 27 s.

⁴⁴ Ibid., p. 126.

« formulent (...) un discours mieux adapté aux réalités sociales et politiques locales ».⁴⁵ Les djihadistes exploitent des griefs d'ordre social, politique ou économique qui leur permettent de prendre pied au Sahel et qu'il est essentiel de comprendre pour atteindre les causes profondes de l'insurrection actuelle.

Au Sahel, les GAD sont apparus avec l'arrivée de militants provenant d'Algérie. Ex-membres du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) repliés dans le Sahara, ils ont fondé Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007. Alliés à des indépendantistes Touaregs, ces djihadistes se sont emparés du Nord-Mali en 2012. Depuis 2015, des GAD comme la *Katiba* (groupe de combat) Macina se sont formés dans le centre du Mali.⁴⁶ Fortement implantés, ils progressent au point de menacer des régions vitales pour la sécurité alimentaire du pays et de sa capitale Bamako.⁴⁷ Ce succès des GAD vient de leur capacité à « articuler un discours d'instrumentalisation des doléances des populations ». Ainsi, « un grand nombre d'individus aux milieux sociaux et économiques et aux motivations variés (...) ont rejoint ces mouvements ».⁴⁸ Des études visant à identifier les motivations des engagés djihadistes ainsi que des informations recueillis par l'auteur auprès de personnes issues de la société civile au Mali, au Burkina Faso et au Niger montrent que les facteurs qui poussent les personnes à rejoindre les GAD sont très souvent d'ordre matériel ou sécuritaire et découlent de la politique des Etats de la région. S'il est « largement admis » que le chômage pousse les jeunes à rejoindre les groupes djihadistes, celui-ci n'est cependant « qu'un facteur parmi d'autres au sein d'une catégorie de déterminant économiques qui comprend la pauvreté, la difficulté à subvenir aux besoins de base ou encore le manque de perspectives ».⁴⁹ Le lien entre la mauvaise situation économique des populations, notamment des jeunes, et l'engagement djihadiste est confirmé par toutes les personnes interrogées. Pour le membre d'une ONG nigérienne, le manque d'accès à l'éducation et la lutte menée par l'Etat contre des activités économiques informelles comme l'orpaillage font que « les gens se tournent les pouces et cherchent des solutions alternatives ».⁵⁰ Dans une logique de séduction qui sert leur stratégie d'implantation territoriale, les GAD savent exploiter les besoins matériels de la population. Ils offrent à ceux qui les rejoignent un salaire, une moto ou du bétail. De quoi subvenir à ses besoins, améliorer sa situation sociale ou bien payer une dot et se marier.⁵¹ En prenant le contrôle des réseaux de trafics illicites (armes, drogue, cigarettes, etc.) qui sillonnent le Sahel, les djihadistes sécurisent également cette source de revenus et protègent ceux qui en vivent.⁵² Les femmes bénéficient elles aussi de la présence des GAD qui les emploient comme intendantes (cuisinières, lavandières, etc.).⁵³

⁴⁵Ibrahim, « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest », p. 93.

⁴⁶ Institut d'études de sécurité (ISS), « Jeunes 'djihadistes' au Mali, Guidés par la foi ou les circonstances ? », Note d'analyse n° 89, Août 2016, p. 1.

⁴⁷ FIDH, « Dans le centre du Mali », p. 15, 24.

⁴⁸ Ibid., p. 88.

⁴⁹ ISS, « Jeunes djihadistes au Mali », p. 4.

⁵⁰ Interview avec Mr Tcherno Hamadou Boulama.

⁵¹ ISS, « jeunes djihadistes », p. 4.

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid., p. 5.

Dans les zones rurales où la crise écologique accentue l'impact de la pauvreté, « les jeunes se sentent abandonnés car il n'y a rien à cause du changement climatique ». ⁵⁴ Cela « génère une pauvreté et une frustration extrême » et la jeunesse n'a alors « rien à perdre » comme le rapporte l'adhérente d'une ONG nigérienne. ⁵⁵ La raréfaction des ressources liée au changement climatique ainsi que des programmes de développement économique inadaptés aggravent ce phénomène. Cette dynamique peut entraîner des affrontements intercommunautaires autour de l'usage des terres comme c'est le cas depuis 2015 entre cultivateurs Dogons et éleveurs Peuls dans le centre du Mali. ⁵⁶ Cet état d'insécurité est lié à la pauvreté et à l'absence de l'Etat qui pousse les individus à rejoindre les djihadistes ou d'autres groupes armés pour se défendre. ⁵⁷ Une personne interviewée au Niger décrit la région des « trois frontières », avec le Mali et le Burkina Faso, comme « une véritable toile d'araignée », un enchevêtrement de conflits entre groupes armés communautaires ou djihadistes qui se battent pour assurer leurs intérêts en l'absence d'une autorité capable d'arbitrer. ⁵⁸ Un cercle vicieux apparaît lorsqu'une communauté entière se trouve stigmatisée en tant que djihadiste tels que les Peuls au centre du Mali. Elle devient alors l'objet de représailles et d'une violence accrue de la part de l'Etat, lorsqu'il revient dans la région, ou de ses alliés locaux. ⁵⁹ Cela favorise ensuite le recrutement massif des GAD au sein de ce groupe, ⁶⁰ sa vengeance contre ceux qui l'ont visé et finalement l'escalade de la violence. ⁶¹ Enfin, face à la corruption endémique de la justice des Etats, la capacité des GAD à appliquer un droit islamique « dur mais honnête » renforce aussi leur soutien populaire. ⁶²

La pauvreté, l'insécurité et les tensions intercommunautaires créées par l'absence, la corruption ou la violence des Etats sahéliens créent donc des « opportunités politiques » que les GAD exploitent en offrant une forme de gouvernance alternative qui séduit les populations et leur permet de s'implanter. ⁶³ Cela confirme la vision des insurrections de la stratégie COIN : elles perdurent et gagnent du terrain en mettant en place une autorité plus désirable pour les populations (au moins à court terme) que celle de l'Etat. Le succès des GAD ou d'autres groupes armés auprès des populations sahéliennes résulte donc des lacunes du pouvoir politique. En principe, la COIN devrait chercher à traiter les tensions sociales, politiques et économiques afin de couper l'herbe sous le pied des insurgés et de raffermir les Etats. Cependant, si le biais idéologique français vis-à-vis des djihadistes a conduit à exclure les tensions sociales de la réflexion stratégique, des intérêts économiques et politiques s'opposent également à ce que des mesures efficaces soient prises contre les causes profondes de l'insurrection. En effet, la pauvreté et la faiblesse des Etats sahéliens résultent de structures économiques et politiques qui

⁵⁴ Interview avec M. Nafifah Nouhou.

⁵⁵ Interview avec M. Nafifah Nouhou.

⁵⁶ Tor A. Benjaminsen, Boubacar Ba, "Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation", *The Journal of Peasant Studies*, 2 Juin 2018.

⁵⁷ ISS, « jeunes djihadistes », p. 4 s.

⁵⁸ Interview avec Mr Tcherno Hamadou Boulama

⁵⁹ Benjaminsen, Ba, "Why do pastoralists in Mali join jihadist groups?", p. 12.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ FIDH, « Dans le centre du Mali », p. 29.

⁶² Michel Goya, « La guerre de trois mois : l'intervention française au Mali en perspective », *Politique étrangère*, Février 2013, p. 157-168, p. 166.

⁶³ Ibrahim, « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest », p. 93.

favorisent les intérêts de leurs gouvernements et de la France aux dépens des populations. Alors que les efforts de réformes préconisés par la COIN devraient porter sur ces facteurs, l'intervention militaire contribue plutôt à les protéger.

2. Aux origines de la crise : les Etats sahéliens et leurs partenaires internationaux

Des économies sous-développées en stagnation

Au Sahel, « le sentiment d'insécurité c'est aussi la crainte de la misère »,⁶⁴ il paraît donc nécessaire de faire le lien entre la situation économique difficile des pays sahéliens et le développement de la crise sécuritaire. Au regard du rôle joué par les préoccupations d'ordre matériel ou économique dans le recrutement des GAD, il est frappant de constater qu'en 2021, sur 191 pays, les Etats sahéliens les plus touchés par le djihadisme ont été classés respectivement au 182^{ème} rang de l'indice de développement humain (IDH) pour le Mali, au 189^{ème} pour le Niger, au 190^{ème} pour le Tchad et enfin, au 184^{ème} pour le Burkina Faso par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).⁶⁵ Selon les données de la banque mondiale, la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation dans les pays du Sahel (en % de la population des 15-24 ans) est de 30,9% au Mali (2020), 68,6% au Niger (2017), 37% au Tchad (2018) et 41% au Burkina Faso.⁶⁶ Ces statistiques laissent apparaître la mauvaise situation économique des Etats sahéliens et de leur population, en particulier les jeunes. Cet état de fait découle de la structure économique et politique des pays sahéliens qui dépend elle-même des relations que ces Etats entretiennent avec des partenaires extérieurs tels que la France ou les institutions financières internationales.

Comme celles de nombreux autres pays d'Afrique de l'Ouest, les économies des Etats sahéliens sont marquées par le sous-développement malgré une grande richesse en ressources naturelles : le Mali est premier producteur de coton et troisième d'or en Afrique,⁶⁷ le Burkina est sixième producteur d'or du continent,⁶⁸ le Niger est le cinquième producteur mondial d'uranium.⁶⁹ Cette situation est liée à la période coloniale qui a vu la France organiser l'économie de ses colonies ouest-africaines à son profit. A l'intérieur des terres, un système de concessions a permis l'installation de zones industrielles privées qui ont organisé l'extraction des ressources naturelles brutes et leur exportation vers les métropoles via les côtes.⁷⁰ Au début des années 1960, la France a conditionné l'indépendance de ses colonies africaines à la signature « d'accords de coopération » qui ont consacré le maintien d'une forme de domination financière par le biais du franc CFA (pour *colonies françaises d'Afrique* puis *communauté*

⁶⁴ Oumar Keïta, « Comprendre la crise malienne. Causes, défis chantiers, interrogations », L'Harmattan, Paris, Novembre 2021, p. 58.

⁶⁵ Programme des Nations Unies pour le développement, « Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation », PNUD, New-York, 2022, p. 30.

⁶⁶ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.NEET.ZS>

⁶⁷ Anne-Cécile Robert, « Au Mali, Coup d'Etat dans un pays dans Etat », *Le Monde Diplomatique*, n° 799, Octobre 2020, p. 4-5.

⁶⁸ Atlasocio.com, « Classement des Etats d'Afrique par production d'or », 2019.

⁶⁹ Atlasocio.com, « Classement des Etats du monde par production d'uranium », 2019.

⁷⁰ Hannah Cross, "The CFA Franc under neoliberal monetary policy: A labour-focused approach", in Maha Ben Gadha, Fadhel Makoub, Kai Koddenbrock, Ines Mahmoud, Ndongo Samba Sylla, "Economic and Monetary Sovereignty in 21st Century Africa", Pluto Press, Octobre 2021, p. 158-174, p. 162.

financière africaine).⁷¹ Créée en 1945, cette monnaie, est un instrument qui favorise les intérêts économiques français en Afrique et qui sape toute tentative visant à rompre avec le modèle économique hérité de la colonisation.⁷² Par exemple, la parité de taux imposée entre le FCFA et le franc français, puis l'euro, assigne à cette monnaie une valeur stable et forte qui favorise le commerce de la France (importations et exportations) avec les pays de la « zone franc »⁷³ mais défavorise celui des Etats africains. Ceux-ci auraient par exemple besoin de dévaluer leur monnaie afin de rendre leurs productions plus attractives⁷⁴ et de financer des politiques de développement à long terme permettant de diversifier leur modèle économique. Le FCFA, s'oppose à cela puisqu'il permet à la France de contrôler les politiques monétaires et « priorise la 'stabilité' au dépend de la souveraineté ».⁷⁵ Les investissements des Etats Africains de la zone franc sont alors « orientés à court-terme sur les besoins en produits de base et les exportations plus que vers l'industrialisation et le développement ».⁷⁶ De ce fait, les Etats d'Afrique de l'Ouest ne parviennent pas à rompre avec le modèle économique de l'exportation de ressources brutes ce qui les condamne : « appartenir à la zone franc est synonyme de stagnation ou de déclin économique ».⁷⁷

Dans les années 1980 et 1990, les institutions financières internationales (IFI) du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) imposent aux Etats africains des politiques néolibérales qui vont renforcer les faiblesses de leur économie. Dans un contexte global de « révolution conservatrice » de la pensée économique, les « plans d'ajustement structurel » (PAS) promeuvent l'ouverture des marchés, la dérégulation et la réduction du rôle de l'Etat. Le développement nécessiterait pourtant un certain dirigisme visant à financer des secteurs clés, telles que les industries, afin de dépasser le simple rôle d'exportateur de matières premières qui condamne au sous-développement et crée des liens de dépendance avec les pays du Nord.⁷⁸ Conditionnant l'accord de prêts financiers aux Etats et censés relancer la croissance, les PAS vont faire de l'Afrique un « laboratoire du néolibéralisme avec la complicité (...) de ses propres élites ».⁷⁹ Au Mali, le régime militaire de Moussa Traoré applique ces plans à partir de 1980. Ils entraînent, l'entrée d'investisseurs privés au capital de sociétés de production publiques (conserves, textiles, etc.) qui emploie 15% des salariés maliens et provoquent des licenciements dans le secteur public ou encore la diminution des dépenses sociales. La libéralisation favorise les cultures d'exportation (coton) au détriment de celles destinées à l'alimentation ce qui met en péril la sécurité alimentaire malienne. Si les comptes du pays sont

⁷¹ Carla Coburger, "The West African CFA Franc Zone as a Double Monetary Union: Loss of economic competitiveness and anti-developmental path-dependencies", in "Economic and Monetary Sovereignty in 21st Century Africa", p. 131-157, p. 133.

⁷² Hannah Cross, "The CFA Franc under neoliberal monetary policy", p. 158.

⁷³ Fanny Pigeaud, Ndongo Samba Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique, L'Afrique en quête de souveraineté », *Revue du Crieur*, n° 20, La Découverte, 2022, p. 94-111, p. 98.

⁷⁴ Hannah Cross, "The CFA Franc under neoliberal monetary policy", p. 165.

⁷⁵ Carla Coburger, "The West African CFA Franc Zone as a Double Monetary Union", p. 135.

⁷⁶ Hannah Cross, "The CFA Franc under neoliberal monetary policy", p. 163. Ma traduction.

⁷⁷ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 102.

⁷⁸ Kako Nubukpo, « L'urgence africaine, Changeons le modèle de croissance ! », Odile Jacob, Paris, Septembre 2019, p. 24.

⁷⁹ Ibid., p. 13, 26.

alors équilibrés, ce qui lui vaut les félicitations du FMI et de la BM, le Mali se classe en 1984 (comme aujourd'hui) parmi les pays les plus pauvres du monde.⁸⁰

Le rôle de la gouvernance des Etats sahéliens

En partie imposées par la France et les IFI, les structures économiques et monétaires responsables du sous-développement (FCFA, PAS) et de la pauvreté se maintiennent également du fait des gouvernements sahéliens. Si ces derniers sont dépendants des économies d'import-export qui représentent quasiment la seule recette fiscale de leurs Etats⁸¹, ils y trouvent aussi un intérêt personnel. En effet, les revenus issus des exportations et de la taxation des importations constituent une rente pour les classes dominantes à qui ils permettent de s'enrichir. Selon un membre du FMI responsable de la mise en place des PAS, ceux-ci ont « laissé les pays tout aussi pauvres, mais accablé de davantage de dettes et d'une élite dirigeante encore plus riche ».⁸²

Au-delà de leur gestion économique, la manière dont les Etats administrent leur territoire et leur population est elle-aussi à l'origine de tensions qui alimentent la crise. Par exemple, certaines régions sont parfois abandonnées par l'autorité étatique. Dans les années 1990, la mauvaise application d'une réforme de décentralisation au Mali a créé un large vide de pouvoir politique que divers groupes armés, notamment djihadistes, sont alors venus remplir.⁸³ Le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad sont tous marqués par l'inégalité des investissements publics entre un Nord sous-développé et un « sud utile » organisé autour des capitales.⁸⁴ Cette « division » géographique est une source de conflit ancienne⁸⁵ et recoupe des clivages ethniques, par exemple entre les nationalistes du Sud et les indépendantistes touarègues du Nord dans le cas malien. Lorsqu'il est présent, l'Etat se comporte parfois de manière prédatrice. Dans le centre du Mali, les agents du service des eaux et forêts ont abusé de leur pouvoir de verbalisation afin de s'enrichir sur le dos des populations ce qui les a conduit à s'allier aux GAD pour se défendre.⁸⁶ Les FDS nationales se montrent souvent partiales et violentes dans leur gestion des conflits civils ce qui revient pour les Etats à s'en prendre à une partie de leur population.⁸⁷ Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces armées maliennes mais aussi tchadiennes se sont rendues coupables de nombreuses exactions contre des civils, par exemple les communautés peuls.⁸⁸

Les Etats sahéliens et leurs « partenaires » étrangers sont donc en partie responsables du développement de la crise sécuritaire actuelle car leur gestion économique, administrative, et sécuritaire est cause de pauvreté et d'insécurité pour les populations. Les GAD exploitent le ressentiment et les conflits nés de cette situation ce qui leur permet de s'implanter. Au regard

⁸⁰ Alain Gresh, « Austérité, nouveaux riches, conflit frontalier, Le Mali des militaires à l'école du FMI », *Le Monde Diplomatique*, n° 383, Février 1986, p. 12.

⁸¹ Félix Atchadé, « Sahel : le militarisme franco-africain en échec », Rosa Luxemburg Stiftung Bureau Régional Afrique de l'Ouest, Dakar, Décembre 2021, p. 11.

⁸² Nubukpo, « L'urgence africaine », p. 33.

⁸³ Benjaminsen, Ba, "Why do pastoralists in Mali join jihadist groups?", p. 8.

⁸⁴ Anne-Cécile Robert, « Au Mali, Coup d'Etat dans un pays dans Etat ».

⁸⁵ Stephen W. Smith, "In Search of Monsters".

⁸⁶ Benjaminsen, Ba, "Why do pastoralists in Mali join jihadist groups?", p. 11.

⁸⁷ FIDH, « Dans le centre du Mali », p. 24.

⁸⁸ Ibid.

de la situation économique de la région, des réformes visant à mettre en place un système alternatif au FCFA et au néolibéralisme en vigueur semblent essentielles afin de permettre un développement endogène. Les Etats pourraient y trouver la force de redéployer leurs services publics et ainsi, de restaurer leur légitimité en répondant aux « besoins populaires » dont la négligence fait le lit de l'insurrection. Cela ne pourrait se faire sans l'accord et la participation de la France à qui bénéficie l'organisation économique actuelle de l'Afrique de l'Ouest et qui n'hésite pas à répliquer militairement ou financièrement lorsqu'un gouvernement africain entreprend des réformes contraires à ses intérêts.⁸⁹ Suivant l'esprit de sa stratégie COIN, la France devrait encourager des réformes économiques et politiques privilégiant les intérêts des populations sahéliennes et non pas les siens. Néanmoins, la présence militaire au Sahel contribue surtout à les protéger.

Les effets contreproductifs de l'intervention française

L'aide militaire apportée par la France aux Etats sahéliens, sur le terrain et par la formation de leurs FDS, contribue à renforcer des acteurs dont les actions alimentent la crise. En évacuant les déterminants sociopolitiques du conflit au Sahel, le prisme idéologique de l'antiterrorisme légitime la réponse militaire et a pour effet de laisser subsister les causes politiques de l'insurrection djihadiste qui ne cesse donc d'empirer. Cet état de fait est contraire à l'esprit de la COIN mais permet aux gouvernements sahéliens de se maintenir et à la France de garder des alliés. Au Tchad, le pouvoir autoritaire pilier de la « lutte antiterroriste » a reçu un soutien politique de la France qui a reconnu la succession dynastique de Mahamat Idris Déby à son père Idris Déby suite à son décès en 2020.⁹⁰ Un soutien militaire également puisque l'armée française a bombardé une « colonne rebelle » en route vers la capitale N'Djamena en 2019.⁹¹ Dans le cadre de la lutte contre les GAD, véritable « rente », les autorités maliennes et tchadiennes ont reçu des financements importants : 1 milliard de dollars pour le Mali depuis 2013, 65 millions d'euros pour le Tchad en 2014.⁹² Loin d'être « aveugle », le soutien de la France dépend de l'alignement des Etats sahéliens sur ses intérêts comme le montre le deux poids deux mesures des exigences françaises en matière de démocratie. La junte malienne d'Assimi Goïta, brouillée diplomatiquement avec la France, a été dénoncée pour son autoritarisme et son rapprochement avec la Russie alors que la dictature militaire tchadienne est encensée.⁹³ La détérioration des relations franco-maliennes est peut-être symptomatique d'un autre effet de l'intervention, malgré son soutien affiché aux gouvernements, elle provoque également un affaiblissement de leur pouvoir et de leur souveraineté.

Cet effet de sape trouve son origine dans les alliances conclues par la France avec des groupes armés locaux qui concurrencent les Etats et imposent leur autorité dans certaines régions de leur territoire. Le fait de lever des troupes parmi les populations de la zone où se déroule l'insurrection ou de s'allier avec des groupes armés locaux est un élément ancien de la COIN déjà utilisé en Indochine, en Algérie ou au Tchad.⁹⁴ Au Mali, la France a « enrôlé des

⁸⁹ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 99 s.

⁹⁰ Gérard Araud, Niagalé Bagayoko, « Du Burkina Faso à l'Ukraine : une nouvelle ère pour la politique étrangère française », L'invité(e) des Matins, France Culture, 4 Octobre 2022.

⁹¹ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 97.

⁹² Debos, Powell, « L'autre pays des 'guerres sans fin' », p. 263.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Ibid.

groupes armés non étatiques » comme le Groupe armé touareg Imghad et alliés (GATIA) ou le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), des formations touarègues qui « gouvernent désormais les régions du centre et du Nord ». ⁹⁵ L'alliance de la France avec ces groupes contribue à accroître leur force et à créer des « ensembles politiques locaux et sous-régionaux dont l'existence est en contradiction avec l'objectif affiché de restaurer l'autorité de l'Etat malien ». ⁹⁶ Cette stratégie de soutien aux milices locales est dangereuse pour la région puisqu'elle aggrave les tensions communautaires et affaiblit l'Etat. La classe politique malienne redoute ainsi une « partition » de son pays. ⁹⁷ Cependant, le contrôle du Nord Mali par des groupes armés alliés garantit à la France l'accès à une zone dont le Sénat français reconnaît lui-même l'importance des richesses naturelles. ⁹⁸ En 1957, les autorités françaises avaient déjà tenté d'alimenter le sentiment national Touareg afin de détacher les riches régions sahariennes des futurs Etats indépendants par la création de « l'Organisation commune des régions sahariennes » (OCRS) à cheval sur l'Algérie, le Mali, le Niger et le Tchad. Malgré son échec, ce projet a planté une « graine de la division » qui n'a cessé de déstabiliser le Mali et de provoquer des conflits internes. ⁹⁹

En soutenant des gouvernements alliés mais également des groupes armés locaux qui leur font concurrence, l'intervention s'éloigne de son objectif affiché de renforcement de l'autorité étatique et de stabilisation politique. Ces actions contradictoires ont pour effet de protéger les causes de la crise en maintenant des Etats faibles et divisés. Pour les français, la prolongation de la situation sécuritaire actuelle présente toutefois l'avantage de légitimer le maintien de la présence militaire dans la région. ¹⁰⁰ Le retrait du Mali et celui annoncé du Burkina Faso n'en marquent pas la fin puisque les forces françaises se redéployent simplement au Tchad et au Niger. ¹⁰¹ Les soldats français restent ainsi implantés dans une région essentielle pour l'économie et l'approvisionnement énergétique de la France comme le souligne clairement un rapport du Sénat français de 2013 d'après lequel la France en Afrique « c'est d'abord plus de 100 000 Français au Sud du Sahara, des milliers d'entreprises dont le fleuron de l'industrie française comme AREVA, TOTAL, BOLLORÉ, VINCI, BOUYGUES mais aussi des ressources stratégiques uniques telles que l'uranium du Niger, qui couvre 30% de nos besoins civils et 100% de nos besoins militaires, ou encore un pétrole qui assure 30% de nos approvisionnements et une zone franc qui comporte pour la France autant d'avantages que d'obligations ». ¹⁰² Comme on l'a vu, la zone CFA bénéficie surtout à l'économie française dont elle favorise les exportations. Celles-ci représentent 10% du commerce extérieur des Etats d'Afrique de l'Ouest, à égalité avec la Chine, alors que la part française des exportations mondiales est de 2,8% contre 13% pour la Chine. ¹⁰³ L'intervention militaire au Sahel assure donc les intérêts essentiels de la France dans cette région stratégique. Maintenus par le soutien à des régimes en manque de légitimité, ces intérêts, dont les populations sahéliennes payent le

⁹⁵ Charbonneau, « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle », p. 4.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 104.

⁹⁸ Jeanny Lorgeoux, Jean-Marie Bockel, « L'Afrique est notre avenir », rapport d'information n° 104, Sénat, 29 octobre 2013, p. 237.

⁹⁹ Keïta, « Comprendre la crise malienne », p. 24, 25.

¹⁰⁰ Charbonneau, « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle », p. 5.

¹⁰¹ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 104, 105.

¹⁰² Lorgeoux, Bockel, « L'Afrique est notre avenir », p. 237.

¹⁰³ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 101 s.

prix, s'opposent à la prise des mesures préconisées par la COIN et condamnent la résolution de la crise.

Conclusion

Malgré une stratégie orientée vers l'analyse des besoins populaires exploités par les insurgés afin de s'implanter localement, les stratèges français et africains ont démontré une compréhension limitée des causes de succès des GAD au Sahel. Reproduisant la logique manichéenne de la « guerre contre le terrorisme », les décideurs français présentent l'idéologie djihadiste comme le moteur principal de l'insurrection. Cependant, les membres des GAD sont largement motivés par des considérations d'ordre matériel ou sécuritaire liées à la politique des Etats du Sahel et à leur gestion économique. Traiter ces causes profondes de la crise nécessiterait des réformes économiques et politiques au long terme permettant de développer les économies sahéliennes et de donner aux Etats les moyens de servir leur population. Par exemple, Le redéploiement de services publics efficaces ainsi que la mise en place d'une gouvernance intègre pourraient aider les gouvernements sahéliens à rétablir leur légitimité perdue afin de concurrencer le contre-projet politique que représentent djihadistes. Cependant, au-delà du facteur idéologique, ce sont finalement les intérêts économiques et politiques de la France et de ses alliés sahéliens qui viennent compromettre de telles réformes et avec elles, la lutte contre les GAD. Dans le contexte international actuel de « désordre multipolaire » et d'intensification de la compétition entre puissances sur le continent Africain, marqué notamment par un retour de la Russie, l'intervention permet surtout à la France de conserver une présence militaire dans une zone d'une grande importance stratégique.¹⁰⁴

Si les gouvernements militaires malien et burkinabé affirment vouloir rompre les liens avec l'ancienne puissance coloniale afin de gérer la crise de manière indépendante, leurs politiques ne montrent pas d'évolution notable par rapport à ce qui a été fait jusqu'ici. Au Mali, le pouvoir a récemment renforcé ses liens avec la Russie qui lui fournit un soutien militaire.¹⁰⁵ Face à l'insurrection, la réponse armée reste privilégiée comme le montre l'offensive lancée par les FAMa début 2021 dans le centre du pays.¹⁰⁶ Représentant une « force d'appoint de régimes fragiles ou marginalisés comme au Mali ou en Centrafrique »¹⁰⁷ l'aide russe ne semble pas inciter les gouvernements à rechercher une plus grande légitimité, par exemple au travers de réformes. Les crimes commis récemment contre des civils peuls par des soldats maliens et des miliciens russes témoignent d'une violence d'Etat qui perdure avec les conséquences que l'on sait pour le recrutement des djihadistes.¹⁰⁸ S'il met lui aussi l'emphase sur la réponse militaire et le partenariat avec Moscou, le capitaine Traoré à la tête du Burkina Faso a cependant souligné

¹⁰⁴ Wolfram Lacher, "African Conflicts amid Multipolarity: Implications of a Changing Actor Landscape", Policy Brief n° 3, Stiftung Wissenschaft und Politik, Avril 2022, p. 1.

¹⁰⁵ Ibid., p. 5.

¹⁰⁶ FIDH, « Dans le centre du Mali », p. 24.

¹⁰⁷ Anne-Cécile Robert, « La Guerre en Ukraine vue d'Afrique, Face aux injonctions occidentales, un refus de s'aligner », *Le Monde Diplomatique*, n° 827, Février 2023, p. 6-7.

¹⁰⁸ Human Right Watch, "Mali: Massacre by Army, Foreign Soldiers, 300 Civilians, Suspects Allegedly Killed; Set Independent, Credible Inquiry", 5 Avril 2022, URL: <https://www.hrw.org/news/2022/04/05/mali-massacre-army-foreign-soldiers>

que le « combat pour l'indépendance totale » passe par le « redressement de l'économie ». ¹⁰⁹ Pour ces Etats, un véritable acte d'indépendance serait en effet d'adopter des réformes leur permettant de mettre en place un développement économique souverain leur donnant les moyens d'agir efficacement contre les causes du succès des djihadistes.

La France ne devrait pas s'opposer à une telle évolution en entravant la souveraineté politique, économique et monétaire des Etats sahéliens. Economiquement et énergétiquement dépendante des ressources du Sahel, elle ferait mieux de développer des relations fondées sur un respect mutuel et des avantages réciproques avec les pays d'Afrique de l'Ouest. A long terme, la cooptation d'élites, la domination monétaire et économique ou les interventions militaires risque de devenir de plus en plus intolérable pour les populations et donc de rendre très difficile le maintien des intérêts français dans la région. Comme l'a remarqué l'ancien secrétaire général sénégalais d'Amnesty international Pierre Sané : « Il y a vingt ans, les jeunes disaient 'On en a marre', aujourd'hui, ils disent 'France, dégage' (...) Dans dix ans, si rien ne change, qu'est-ce que ce sera ? ». ¹¹⁰

Par François Gire, étudiant en Master d'histoire militaire à l'université de Potsdam.

¹⁰⁹ Jeune Afrique, « Burkina Faso : 'le combat pour l'indépendance totale a commencé', assure le capitaine Traoré », *Jeune Afrique*, 11 Décembre 2022.

¹¹⁰ Pigeaud, Sylla, « Derrière le 'sentiment antifrçais', la révolte contre la Françafrique », p. 110.